



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 74
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 16 juillet 2020
Date de publication : 30 juillet 2020

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 63/20

Objet

Plan de financement du Buffet de la Gare

Secrétaire de séance

Patricia ANTOINE

Rapporteur :

Jean-Baptiste GAGNOUX

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : P. Antoine, D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix suppléé par M. Le Boudouil, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz suppléée par S. Vivine, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe suppléé par B. Barret-Paques, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :
M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegger à J.M Daubigney, J. Gruet à M. Mbitel, P. Jaboviste à A. Douzenel, J. Péchinot à C. Bourgeois-République, F. Rigaud à C. Monneret, J.M Sermier à N. Jeannet.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
C. Chautard, G. Ginet, P. Jacquot.

Par délibération n° GD14/19 du 25 avril 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a validé le plan de financement relatif au projet de création d'un espace de travail partagé dans l'ancien buffet de la gare de Dole, pour un coût global de l'opération estimé à 1 182 699 € HT.

Si le montant estimatif des travaux n'a pas évolué, il convient cependant d'ajouter l'Europe parmi les financeurs potentiels du projet, au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), à hauteur de 35 %, et d'adopter en conséquence le nouveau plan de financement suivant :

FINANCEMENTS	MONTANT (en €)	PARTICIPATION (en %)
Europe (FEDER)	413 945 €	35 %
Etat (FNADT 2019)	342 083 €	29 %
Conseil Régional Bourgogne Franche- Comté	180 000 €	15 %
Autofinancement	246 671 €	21 %
TOTAL	1 182 699 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le nouveau plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels pour ce projet,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

Fait à Dole,
Le 22 juillet 2020,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

